



# INSTITUT MCKENZIE France

20 rue Toulouse Lautrec, 31700 Blagnac  
tél.: 05 61 154 154 - Mail: info@mckenzie.fr

CENTRE DE FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN THERAPIE VERTEBRALE MECANIQUE

## CONVENTION DE FORMATION 2019

Article L-920-1 du code du travail

**Entre : Institut McKenzie France (SARL) ;** Non assujetti à la TVA ; Code NAF : 8559 B ; N° de Déclaration d'Activité : 73.31.03681.31 ; R.C.S. : Toulouse 434 491 635 ; N° Siret : 434 491 635 00026

**Et : Le stagiaire : Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Adresse professionnelle :** \_\_\_\_\_

**CP :** \_\_\_\_\_ **Ville :** \_\_\_\_\_

**Masseur-kinésithérapeute libéral, N°SIRET :** \_\_\_\_\_

En exécution de la présente convention, l'Institut McKenzie France s'engage à organiser l'action de formation et assure l'organisation de la formation ci-après :

### I - DONNÉES RELATIVES À LA FORMATION

Intitulée : LA MÉTHODE MCKENZIE : DIAGNOSTIC ET THÉRAPIE MÉCANIQUE

**Partie P : Perfectionnement, évaluation et traitement du membre inférieur et supérieur**  
**(Niveau D requis)**

**Dates de la formation :** du \_\_/\_\_/2019 au \_\_/\_\_/2019

**Lieu de la formation :** \_\_\_\_\_

**Durée de la formation :** 14 heures sur 2 jours complets

**Public concerné :** Masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'état

**Intervenants :** Gabor SAGI, Patrice BOUDOT, David VANDEPUT, Matthieu GUIRAUD, Florence MORISSEAU, Jérôme OSTALIER, Frédéric STEIMER ou Jean-Philippe DENEUVILLE, Instructeurs accrédités par l'Institut McKenzie International. Cette action de perfectionnement des connaissances est prévue à l'article L-900-2 du livre IX du code du travail.

**Effectif : L'effectif maximal sera de 30 participants avec 2 enseignants.** Cette formation comporte un enseignement théorique et pratique. Des patients seront traités tout au long du séminaire pour illustrer l'application des concepts et des techniques.

### II - MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

Les moyens pédagogiques comprennent des projections de diapositives, de transparents ou de vidéos quand cela est approprié et des ateliers interactifs. Un manuel sera distribué à chaque participant en début de cours. Le programme détaillé du séminaire est en ligne. Les participants seront invités à donner leur appréciation par écrit à la fin du cours.

### III - MOYENS PERMETTANT DE MESURER L'EFFICACITÉ DE L'ACTION SUR VOS ACQUIS

Dans le cadre de notre démarche qualité, un quizz vous sera envoyé par Survey Monkey avant le cours puis de nouveau après celui-ci. Il est impératif d'y répondre.

### IV - MOYENS PERMETTANT D'AMÉLIORER LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos formations, un questionnaire sur l'appréciation de la formation et du formateur vous sera délivré en cours. Un autre questionnaire vous sera envoyé après un temps de pratique afin de prendre en compte vos remarques.



# INSTITUT MCKENZIE France

20 rue Toulouse Lautrec, 31700 Blagnac  
tél.: 05 61 154 154 - Mail: info@mckenzie.fr

CENTRE DE FORMATION POST-UNIVERSITAIRE EN THERAPIE VERTEBRALE MECANIQUE

## V - SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire après le cours.

## VI - PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le coût de la **PARTIE P** est fixé à **420 €** pour l'année **2019 à régler en ligne**. Un 1<sup>er</sup> débit correspondant à 30 % du montant total (soit **126 €**) sera effectué immédiatement lors de votre inscription. Les 70% restant (soit **294 €**) seront débités après le cours.

Cette somme comprend les pauses café mais ne couvre pas les repas.

## VII - MODALITÉS DE RÉTRACTATION

Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. **Toute annulation avant le début du stage donnera lieu à une restitution de 70% du coût de la formation** (soit **294 €**) ou à un acompte à utiliser dans l'année. Tout stagiaire ne suivant pas l'intégralité du cours devra rattraper la ou les journées manquantes lors d'un autre cours pour valider sa formation.

## VIII - MODALITÉS D'ANNULATION PAR L'INSTITUT MCKENZIE FRANCE

En cas d'impossibilité par l'Institut McKenzie France d'assurer le cours ou si le nombre de participants pour celui-ci est inférieur à 15, la formation est susceptible d'être annulée. Dans ce cas, l'Institut s'engage à rembourser intégralement le coût de la formation.

Fait en 2 exemplaires signés et datés (Le premier est à renvoyer à l'Institut McKenzie France, le second est à conserver).

À \_\_\_\_\_, le \_\_ / \_\_ / \_\_

Signature du stagiaire précédée de la mention « lu et approuvé »



Gabor SAGI  
Responsable de formation